PAR HECKER & SMITH

ANNONCE JUDICIAIRE DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION D'HYPOLITE JOUANDOT - NO 31,972,

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION
D'HYPOLITE JOUAN DOT - NO 31,972,
DIVISION A
SUCCESSICV DE MARIE ST MARTIN,
VEUVE LYPOLITE JOUAN DOT - NO
54,785, DIVISION A.
SUCCES-10,83 DE SUSANNE BT JEANNETTE JUAND T-NO 54,999
DIV'SION D.
Tons les ordres ci dessus sont de la Cour
Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
DAR HECKER & SMITH-J. Paul Hecker
Encanteur-Burran, 334 rue Carondelet.
Le JEUDI 5 mai 1898, a widi, à la Bourse
des Proprietés Foncières, Nos 629 et 631 rue
Commons, entre les rues Camp et St. Charles,
En ver'n et conformément à trois ordres séparés de la Cour Civile de District, dans les successions ei-desaus intitulées et numérofées,
tons signés le 28 mars 1898, deux par l'Hon.
T. C. W. Ellis, juge de la Division A, et un
par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la division
D, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décorte, à savoir:
Une certaine portion de terre, ensemble

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtieres et améliorations qui s'y trouvent, située dans le sentième district de cette ville, dans l'iet borné par les rues Adans, Sycamore, Lewerline, Panols ou Cylines, étant la mobilé du dit liet faisant par sycamore, la guelle dits moi. Cfirra, étant la moitié du dit liet faisant f.e. à la rue Sycamore, et laquelle dite moitié d'let mesurant comme suit: cent cinquante deux pieds dix pouces de face à la rue Adams, et coutant au travers la place à la rue rue Lowelline, sur laquelle rue ha une façade de cent cinquante quatre pieds sinq pouces et six ignes, ayant toute la façade et profondeur sur la tue Syramore de deux cent coixante-huit pieds six pouces et sept hignes, et syant une profondeur sur la ligue de division la plus près de la rue Panola ou Cypres de deux cent quatre-vingt-ouze pieds et sinq pouces.

an comme il est démentré par des billets à pridre faits par l'acquereur avec huit mour cut. No Areize meeurant vingt sept pueds sept pouces et six lignes, et le loi par la partir de la cate jusqu'an paicment garanti par hypothèque apéciale et liens du vendeu aur la propriété vendue avec ioutes la cleuges unelles, honoraires d'avocats, assurances; et l'acquéreur de vra déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat su moment de l'adjudication, et assumer le paiement en sus et dits lieux, ensemble aveu les dépendances et dits lieux, ensemble aveu les dépendances et

Succession de Elenora S Campbell, épouse de John L. Sisa. Fo 65,948—Cour Civile de District pour le persisse d'Orléans—Division C.

DAR JAS. A. BRENNAN & FILLE_Es.

DAR JAS. A. BRENHAN & FILLE—Encarter.

Bureau 627 rue Poydras—It eers vendu aux mochéres publiques, le MARDI 3 mai 1898. A midiques, le MARDI 3 mai 1898. A midiques des Encanteurs 629 rue Commune, en verta de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civils de District pour la parciase d'or.

Mans Division C. daté et signé le ler ayril 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulés les propriétés ci-dessous ádorites, à savoir.

Un certain let de terre ensemble avec les bâtissée et amélierations qui s'y tronvant, et teus les droits, voies, privilèges etc., qui y appartiennent en qualque sorte situé dans l'affaire ci-dessus décrites, à savoir.

Un certain let de terre ensemble avec les propriets et es l'inventaire en Drades, entre les rues Eucrope et Terpsichore, MERCREDI, priété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain let de terre ensemble avec les lieux, no 1608 rue Dryates, entre les rues Eucrope et Terpsichore, MERCREDI, priété ci-dessous décrite, à savoir:

Un set de groceries, liqueurs, etc. Un is de groceries, liqueurs, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et in titulée, d'après l'inventaire conregistré en mos bureau.

Conditions—Comptant eur les lieux.

Conditions

de l'acquéreur. 27 mars 27—av—3 10 17 24—mai—1 2 3

PAR JOHN J. CASTELL & CIE.

AMMONCE JUDICIAIRE A l'Encan, Jeudi le 5 mai 1898 Au No 221 rue Sud Peters Etablissement de Confi-

80110. A. W. Miller vs Ses Creanelers. No 52,945.

DAR JOHN J. CASTELL & CO. — John J.

I. Castell, encanteur—Bureau 145 rue Caron.
delet. Il sera vendu à l'emakère publique, le
JEUDI 5 mai 1898, à 11 heures A.M., au No
321 rue sud Peters, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hosorable N. H.
Bighter, inga de la Cour Civile de District,
Parois-e 1 Orleans, Division D. daté et signé
le 18 avui 1898, Le ceutenu d'un établissemeet de confiserie consistant en vitrières,
tables de candies, cafetières, tables de mélanges, b lance à plate-forme, bureaux, cheval
et wagnn. etc. et un lot de comptes, courants,
le tout d'après inventaire enregistré.
Conditions—campthat.

Conditions—comptant. 24 avril—24 27—mai 1 5 LOUISVILLE ET NASHVILLE Trains Sud-Oucet limités

Sent les plus rapides entre la Nouvelle-Oriéans et New York. Pas de charge extra peur ce service. Chara Buffets en route.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DU COMMISSIONNAIRE.

WENTE SPECIALE DU COMMISSION-MAIRE, No 12,626—JudahHart vs Muni-cipal Ice Manufacturing Company — Dans l'intervention de Geo S. Dodds—Dans la Cour de Circuit des Etate-Unis pour le District Est de la Louisiane, [Division de la Nouvelle Or-éans].

de la Louisiane, [Division de la Nouvelle Or
éans].

Conformément à un décret rendu par l'Hon

Don A. Pardee, juge de la Cour de Circuit des

Etats Unis pour le D'siriot Est de la Louisiane

Division de la Nouvelle-Oriéane, dane l'affaire

ci-dessus initulée et numérotée et d'un ordre

octroyé par la dite Cour et à moi adressé je

vendrai à la criée publique, au dernier et plus

hant enchérisseur, pour du comptant, sans es
timation, sur les lieux, coin des rues Sud Water

et Market, dans la ville de la Nouvelle-Oriéane,

Louisiane, samedi le 7ème jour de mai 1898,

commençant à 11 heures A. M., la propriété

suivante décrite a savoir—

Les terres et améliorations qui a'y treuvent,

et les droits, voies, privilège, servitudes et

avantages là-dessus on dépendant et y appar
tenant et particulièrement décrite dans un

acte hypothécaire passé pardevant Jefferson

C. Wens, notaire public dans la ville de la

Neuvelle-Oriéans Louisiane, le 30me jour de

janvier 1892 comme suit, à savoir:

1° Sept certains lots de terre de batture

ensemble avec les bâteses et améliorations

qui s'y trouvent, et les doits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-des-us en dé
pendant et y appartenant, situés dans le Pre
mier district de cette ville, dans l'ilet borné

par les rues Water, Market, New Levée et

8t James, formant ensemble une portion de

terre ayant un mesurage collectif comme

suit:

Une façude à la rue Water de cent solvante-

Adam. S. S. camors. L. wee'line. Parola. on Cypras. cant in motite on uppelled in the control of the control of

par an à partir de la case jusqu'ai par le propriété du vendre are la propriété vendre avec toutes le cleures usuelles, honoraires d'avocate, assurances; et l'acquéreur de vra déposer entre les mains de l'encanteut 10 pour cent du prix d'achat su moment de l'adjudication, et assumer le paiement en sus et au-deseus du prix d'achat, et des taxes de ville et d'Etat pour l'année courante. Acte de cante passé pardevaut Emanuel L. Weil, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, ANNONCE JUDICIAIRE.

JOI COTTAGE DOUBLE

Butre les rues [St-Demis et succession de Elenora S. Campbell, Succes

Commission 6 avril—6 17 24—mai 1

VENTES PAR LE CONSTABLE.

DREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Oriéans—No 36.487—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adreseé par l'Honorable W. R. Richardeon, juge de la Première Cour de Clié de la Nouvelle-Oriéans, le procéderal à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt rue La faytte. entre les rues Camp et Megasins, le MAEDI. 3 ai 1898, à midi, la propriété oi après décrite, à savoir:
Un lot de Le Khedivial Co., Egyptian Cigarettes and Tobacco. rettes and Tobacco.
Saisi dan l'affaire ci-descus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en
mon buresu. Conditions—Comptant sur les
lieu.

ED. P. OLEY,

Constable de la Première Cour de Oité.
23 avril—23 28—mai 3

TTAT DE LA LOUISIANE—Cour Civils

I de District pour la parvisée d'Oriéana—
Authony J Erier vs ese Uréanciers—No
56.200—Cour Civile de District Division E—
Ordre de Cour—Que la cession des bieus du
pétitionnaire, Anthony J. Erier, soit acceptée
par la cour peur le bénéfice de see créanciers soit on
voquée et cenue pardevant Michael Griffin,
nataire public, en son burean, No 636 rue
Gravier, en cette ville, commençant LUNDI,
le 9ème jour de mai 1593, a 11 houres A. M.,
dans le but de délibérer sur les affaires dudit
pétitionnaire, élire un syndio et voter sur
toutes autres matières qui pourrain t leur
être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire
soient suspendues, et que W. A. Beil Eeq.
avocat, soit nommé pour représenter les créandiers andenné par représenter les créandiers autres maine pour représenter les créandiers dudit pétitionnaire, et que des l'etres lui
soient remises comme tel syndio provisoire
en prétant serment et fournissan caution
pour la somme de deux mille deux cents doilars, cooforadem et à la 1696.
Nouvelle-Orléana 4 avril 1898.

ara, cooformem: at a in ici.
Nouvelle-Orleans, 4 avril 1898.
(Signet GEO. H. THEAED, juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Graffer. Wm H Pascoe, avoca 5avril - 5 19-mai 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF ANNONOR JUDICIAIRE. Vente de Propriétés de Valeur

dans les Premier et Ouatrième Districts.

I-Nos 1301 et 1303 rue Constan et 1008 rue Thalie. II-No 1307 rue rue Constance. Il-No 1737 rue Tehonpitoulas et

l'encoignure Céleste-No 505 rue Céleste. IV-No 2013 rue Annonciation. John R. Jaeger ve James P. Shelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le paroisse d'Orléans—No 55,982—En vertu d'un writ de saisie et de vente à mo adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire cidessus intitul-e, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et 8t Charles. dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 avril 1898 à midi, des proprétée ci-apres décrite à savoir—

1º Un certain let de terre aitué dans le Pre-mier Dietrict de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Thalie. Melpomène et Magasins, désigné par le No Un sur un plan de Castaing en date du 3 février 1855, mesu-raut trente-huit pieds, quatro pouces et qua-tre lignes de face à la rue Coustance, quatre-vingt dix pieds, quatre pouces et cinq lignes de profondeur et de face sur la rue Thalie et le même sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No Deux.

vingt dit piece, quatre pouce et en la que de profondeur et de face aur la rue Thalie et le même sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No Deux.

2º Un certain lot de terre, situé dans les mêmes district et liet touchant la propriété ci-dessus décrite par le No Deux sur ledit plan tiré par Castaing et mesur. ni vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Constance sur quatre-vingt-dix pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No Un et quatre-vingt-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre côté.

3º Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religious Céle-te et St-James, désigné comme lot No Un sur un plan par Pillé et Deponilly, architectes, daté du 29 janvier 1866 et déposé comme plan No 50 dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire, le dit lot forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas, par une profondeur, e tre lignes paralièles et Céleste et meeure vingt-quatre pieds plus en moins de face à la rue l'encoignure des rues Tchoupitoulas, par une profondeur, e tre lignes paralièles et de face sur la rue Céleste de quatre-vingt-onze pieds plus en moins borné dans le fond par une allee «cinq pieds de large ommune au dit lot et à d'autres.

4º Un certain lot de terre situé dans le Quatrème District de cette ville, dans l'iles borné par les rues Josephine, taurel. Annon ciation et St-André, désigné par le No deux, sur un pisn du dit ilet en date du 18 fevrier 1831. déposé dans l'étude de G. R. Stringer, aucien rotaire, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation entre les rues St-André et Josephine, vingt-neuf pieds huit pou es de largeur dans le fond par cent pieds de ptef nideur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et amétiorations qui s'y trouvent, droits, voies etc. Saiei dans l'affaire ci-deseux.

orations qui s'y trouvent, droits, voice etc. Saisi dans l'affaire ci-de-sus. Salei dans l'affaire ci-de-ana. Conditions—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Irléans. Dart et Kernan, avocate du plaigrant. 25mars—25 26 27 - av1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Sixième District, connue comme

le No 1825 rue Berlin, Estre les rues Baronne et Dryades.

Alphonse D. Denis vs William C. Fulbam. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

OUR CULE DE DISTRICT POUR LA parcisse d'Orlèans—No 56, 192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire et dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 628 et 631; rue Commune, entre les rues Camp et St. Charlos dans la Premier Distruct de cette et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 mai 1898, à midi, de la propriété oi-après décrite, à esvoir;

propriété oi-après décrite, à savoir;

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtises et amé iorations qui s'y tieuvent, lea droits, voies, privilèges et dépendances et avantages qui y appartionnent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les mes Berlin, Milan. Dryades et Baronne, mésurant cinquante pieds de face à la rue Berlin aur une fprofendeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Ledit morceau ou portion de terre étant composé du tout du lot No 6, lequel mesure trente pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les deux propriétés dérrits formant l'adite portion de terre de cinquante pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de profondeur.

Baisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la pareisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocate pour le plaignant.

16 avril—16 17 19 22 29—mai é 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de grande propriété du Septième District. Emile E. Hatry vs Geo C. Lafaye.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroissed Orléans.—No 56, 138—En verm d'un writ de saisie et vente à mes adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroissed Orléans, dans l'affaire di-descus inituiée, je procéderai à la vente à l'emchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et 8t. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUJI, 19 mai 1896, à midi. des lots de terre oi après déorits avec les bâtisses et améliarations qui s'y trouvent et les droite, veies, privièges et servitudes qui y appartieme district de 1 ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 181 anciennement 64 A. borné par l'avenue Carroliton et les rues Jeannette, Dublin et Cinquième. Lets 7 et 8 font face à l'avenue Carroliton et les rues Jeannette, Dublin et Cinquième. Lets 7 et 8 font face à l'avenue Carroliton et les rues Jeannette, Dublin et Cinquième. Lets 7 et 2 font face à l'avenue Carroliton et les rues Jeannette, Dublin et Cinquième. Lets 7 et 2 font face à l'avenue Carroliton et entre ligues peral'èles; lots 19, 20, 21, 22 et 23 faisant fece à la rue Dublin et es touchant et mesur nt chacun trente pieds un pouce et un 6;10 ligues aur cent dix huit pieds de profondeur entre lignes parallèles de la rue Jeannette, la même largeur sur la ligne la plus rapproches de la rue Cinquiene; ar une profondeur sur une ligne parallèle avec l'avenue Carroliton et entre lignes égales, soixante pieds deux pouces et 2;10 lignes, ladite portion étant immédiatement dans le fou des lets rue Jeannette. Elle a une largeur de t ente pieds aux une profondeur sur que la largeur de t entre lignes égales, soixante pieds deux pouces et trois 2;10 lignes de la rue Jeannette. Elle a une largeur de t ente pieds aux une profondeur entre lignes égales, soixante pieds deux pouces et trois 2;10 lignes de la rue Jeannette. Elle a une largeur de t entre lignes de la rue Jeannette. Elle a une largeur de t entre lignes parallèles de quatte-vingt-dix pieds trois et quatre 4;5 ilgnes.

Shérif Civil de la p COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la

TAT DE LA LOUISIAME, PAROISSE
L' d'Orléans - Conr Civite de Distriot - Ne
56.237-Division B.—Frank E. Spragne vs
ces créanciers-Ordre de Cour Que la cossion
des biens du pétitionnaire Frank E. Spragne,
soit et est acceptée, par la cour pour le benéfice de sea créanciers et il est ordonné qu'une
réunion desdits oréanciers soit convoquée et
te-une pardevant John G. Evestia, notaire public, en son bureau, Honnen Building, en cette
ville. le 28me jour d'avvil 1898, à 11 heures
A. M., dans le but de délibérer sur les affaires
dudit pétionnaire élire un syndio et voter
aur toutes autres matiètes qui pourraient leur
être souraisses et que dans l'intervalle toutes
procédures judiciaires contre la personne et
biens du dit rétionnaire soient suspendues,
et que Joseph K. Beland soit nommé et accermenté comme syndio provisoure fouraissant
caution pour la sour-e de mille deliars et prenant la serment requis par la lot.
Nonvalle-driéans, 7'avril 1898.

Sautile 5 19 26 Departs Graffer,

Savrile 5 19 26 Departs Graffer,

Savrile 5 19 26 Departs Graffer,

ANNONCES JUDICIAIBES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriétés de Valeur dans le Cinquième District. A. J. Cahill ve Pierre G. Maspéro,

George Maspéro et Henry Maspéro.

George Maspéro et Henry Maspéro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Paroisse d'Orléans, INO 55,945—En vertu
d'un writ de saisle et vente à mot adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-deesus
intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère
publique, à la Bourse des Encanteurs Nos
629 et 631 rue Commune entre les rues Camp
et St Charles, dans e premier district
de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1698 à
midi de la propriété ci-après décrite, situé
dans le cinquième District de cette ville sur
la rive droite de la rivière Mississipi, ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui
s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en
quelque sorte, à savoir.—

ges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, à savoir.—

1º Un certain lot de terre, désigné par le No 16 de l'ilet No sir, bonné par les rues Olivier, Market, Verret et Evelins, conformément à un plan par J. A. d'Hémécourt, voyer, déposé dans les archives de S. Magner, ancien notaire, comme plan No Un du livre de Plans No Un, lequel dit lot mesure, en meaure américaine, trente pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Verret, trente pieds de largeur dans le fond par une profondeur de quatre-vingt-onze pieds 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 15 et quatre-vingt-onze pieds un ponce et sept lignes sur la ligne le séparant du lot No 17 sur le dit plan.

2º Un certain lot de terre designé par le No 2 de l'ilet No 9 lequel est borné par les rues Homer, Verret, Newton et Vallette, confermément au meme plan référé ci-desens, lequei dit lot mesure, en mesure amériesine, trente-deux pieds quatre lignes de face à la rue Verret, par une profondeur de cent vingt-cinq pieds onze pouces une ligne au la ligne le séparant du lot No un et de cent vingt-cinq pieds onze pouces une ligne au la ligne le séparant du lot No 3. sur ledit

pieds quatre lignes de lace a la lue veice, par
une profondeur de cent vingt-huit pieds huit
ponces sur la ligne le séparant du let No un et
de cent vingt-cinq pieds onze pouces une ligne
sur la ligne le séparant du let No 3, sur ledit
pian et une largeur de trente deux pieds dans
le fond.

3º Un certain lot de terre désigné par le No
3 de l'ilet No 11 lequei est borné par les rues
Verret. De Armas, Vallette et Diana, anoienmement Decatur, conformément au plan cidessus mentionné, ledit lot mesurant en mesure américa'na soixante-quatre pieds un pouce deux lignes de face sur la rue Vallette, soixante quatre pieds de largeur dans le fond par
une profondeur de cinquante quatre pieds six
pouces sur la ligne le divisant du lot No 2 et
de quarante-neuf pieds sur la ligne le aéparant
du lot No 4 sur ledit plan.

4º Un certain lot de terre désigné par le
No six de l'ilet No 8 lequel est borné par les
rues Verret, Remer, Newton et Vallette, conformément au même plan ci-dessus mentionné:
lequel lot meanrant en mesure américaine
trente deux pieds cinq lignes de face à la
rue Verret, Trente denx pieds de largeur dans
le tond sur une prefendenr de cent dix seut
pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne
le séparant du lot No 5 et de cent quatorne
pieds onze pouces et deux lignes sur la ligne
le séparant du lot No 5 et de cent quatorne
pieds onze pouces et deux lignes sur la ligne
le séparant du lot No 7 et de terre désigé par le No
7 dans l'ilet No 10, lequel est borné par les
rues Verret, Newton, Vallette et Decatur,
maintennnt rue Diana, conformément au
même plan ci-dessus mentionné, lequel lot
meaure, en mesure américaine, trentedeux pieds de largeur dans le fonda sur une
profondeur de quatre-vingt-un pieds onse
pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant
du lot No 6, et soixante-dix neuf pieds deux
pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant
au lot No 8. pouces et quatre lignes sur la ligne le sépara-raut du lot lot No 8.

Stist dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK KARQUEZ,
Shétif Civil de la Parolase d'Urlèans
B. McCloskey, avocat du plaignant,
25mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Encoignute des rues Philippe et Race (maintenant Franklin) et portant les Nos 2145 et 2147 rue

Philippe. Charles Mazzoletti ve Mme James P. Harvey et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans-No 50,064-En vertu Paroisse d'Orléans—No 5c.064—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Heg. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, cans l'affaire ci-desaus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchére publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 829 et 631 rue commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 mai 1898, à midi la propriété pi-après décrite, à savoir—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Wm M. Abbett. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA UPAroises d'Olfeans-No 55,018 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanolers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à dédure dans les d'x jours qui suivront la présente notificat on les raisons (s'ils en ont) pour les quelles le compte final présenté par Mme Nathalle Abbott, administratrice de cette su coestion ne servit nes annovaé et bendeuré. ceasion, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audi

compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.

21 avril—21 25 30 Griffier.

Succession de Mme Mary Boust. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA pareisse d'Orléans-No 48 799-Division D-Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notificatin les rais ma (s'ils en ent) pour lesquelles le compte final présenté par W. C. Roust, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fords distribués conformément au dit compte.

PAUL O. GUERIN.

Greffier.

Frank McGloin, avocat 22 avril—22 26—mai 1

Succession de Emma Sheehan, voave

de John II. O'Grady. COUR CIVILE DE DISTRIOT pour la parouse d'Orléans—No 54,266—Division R—Avis est par le présent donné aux oréanders de cette succession et à toutes autres persennes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mary Sheehan, exécutive de cette succession, ne servit par ansompte présenté par Mary Sheehan, exécu-trice de cette succession, ne serait pas ap-preuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Surcession de Louis Roth. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Oriéans — No 55,256—Division D.—Avis e-t par le présent domé aux créanciers d'octe succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lequelles le compte final présenté par Christine Muller, veuve de Louis Roth, administratrice de cette succession, ne serait pas apprové et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Com-

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
Frank Zangel, avoat.
23 avril—23 27—mai 2 Greffier. ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIP. ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme No 5367, rue Magasine, entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

Charles B. Fee vs E. J. Cassard. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans... No 55 019... En vertu
d'un writ de saisle et vente à moi adressé
par l'Honorable Cour Civile de District pour
la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus
intitulée, je procéderai à la vente à l'ennhère
publique. à la Bourse des Ennanteurs, Nos.
'229 et 631 tue Commune, entre los rues Camp
et St. Charles, dans le Premier District de
cette ville, le JE: DI, 19 mai 1898, à
midl, de la propriété ci-après décrite, à cavoir...

iéparant du lot No 5.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
Farris Gagre, avocat du pla gnant.
15 avril— 15 16 22 29—Mai 6 13 19 ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Deux Grandes Portions de terre de valeur dans "AUDUBON PLACE" Dans le Sixième District.

John M. Bonner vs H. M. Jackman. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Paroisse d'Orieans-No.35,976-En vertu d'un writ de saisie et vența à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orieans dans l'affaire ci-dessus initiulés, je procédersi à vendre à l'enchère publique, à la Bourtes des Encanteur. Nes 628 et 631 rue Commune, eatre Camp et Si-Charles dans le Premier District de cette ville le Jeudi 28 avril 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1º Lot No 28 de l'ilet No 1 de la Place Andubon dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orieans ayant une feçade de cent pieds sur la l'gne cuest de West cark Place, par une profondeur de cent quatre-vingt huit pieds sept pouces quatre ligars sur le côté Nord et cent quatre-vingt neuf pied- enze pouces et six lignes sur le côté Sud avec une profondeur de cent trois pieds quatre pouces et cinq lignes dans le fond.

2º Lot No 27 dans l'ilet No 1 de la Place Andubon, Sixième District de la ville de la ville de la Nouvelle Oriéans ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est de East Park Place par une protondeur sur la ligne Nord de cent quatre-vingt huit pieds neuf pouces et deux lignes et cent quatre-vingt neuf pieds ense pouces et aept lignes sur la ligne Sud, avec quatre-vingt nuit pieds neuf pouces et deux lignes et cent quatre-vingt neuf pieds ense pouces et aept lignes sur la ligne Sud, avec quatre-vingt-quinze pieds cinq lignes dans le fond. Les dimensions et descriptions des deux lots sont plus clairement expliquée sur le dessin annexé sux actes de vente et COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA

des deux lots sont plus clairement expliquée sur le dessin annexé sux actes de vente et d'hypothèque enregistré dans le ci-dessus

procés.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—comptant sir les lieux. Les acquéreurs respectifs devront accepter les titres à la dite propriété sujets aux termes «tipulations, conditions, réglements et obligations etc., contenus dans l'acte primitif de vente au défeudant et passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mars 1895, come dequels actes sont enregisirée dans l'affaire ci-dessus.

FRANK MARQUEZ.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la parolane d'Orléane 25 mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

AMNONOR JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième

District Connu comme les Nos 2411 et 2413 rue North Peters, entre les rues

Mme Hattie J. Heck, Venve de George Heck ve George They,

St-Charlee et Camp, davis le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 mai 1893, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir—

Uné certaine pertion de torre avec les bâises et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances là-dessus, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borne var les rues Philippe, Jackson, White et Race [maintenant Frank'in] ladite portion de terre formant l'ercoignure des rues Philippe et Race et mesurant vingt neul pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Philippe, vingtneuf pieds dix pouces et nargeur d'un pieds neuf pouces et six ligues et une prof-indeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt et un pieds dix pouces et cinq lignes, ladite portion de terre ser composée de tout le lot No 14 et une portion du lot No 15, comme le tout parait plus amplement en as référant à un devis fait plus amplement en as référant à un devis fait plus amplement en as référant à un devis fait plus amplement en as référant à un devis fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 29 mars 1891.

Balsi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shèrif Civil de la paroiase d'Oriéans
Dart & Kerran, avocats pour le plaizmant.

1 avel 2 7 15 22 29 mai—5

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paritie d'un writ de saise et vente à moi adressé par l'Homornable Cour Civile de District pour la paroiase d'Oriéans d COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paon commun, falsant face à la que Mandeville, et mesurant trois piede, dix pouces et quasre lignes en largeur; et le lot E-mesurant d x-neuf piede, quatre pouces et quatre 1 gree de face à la rue Nord Peters (autrefois Paters), soixante-dix-neuf piede, ense pouces et quatre lugnes de profondeur sur la ligne le divisant du let D, et soixante dix-neuf piede, ense pouces et qua l'ensemble de pouces de l'ensemble de l'ensembl ce to the lique our l'autre lique de côté avec l'usage d'une aliée en commun faisant face à la rue Mandeville et meaurant trois pieds, dix

cuose et quatre ligaes en largeur, Selsi dans l'affaire ci-dessus. Cenditiens—Comptant sur les lieux, FRANK MARQUEZ, Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans. E. N. Whittemere, avocat pour le pla

geant. lor avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONUE JUDICIAIRE. Vente de Propriété de Valeur et Amélioré dans le Troisième District.

Connu comme 2411 rue Nord Peters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mutual Building & Homestead Asso ciation vs George They.

ciation vs George They.

COUR CIVILE DE DISTEICT pour la Paroisse d'Orléans — No 55,675 — En vorte d'un writ de salvie et vente à mei adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire oi-dessa intitulée is procéderai à la vente à l'enchère pablique, à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et 85 Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 mai, 1898 à mid, de la propriétée i-après déorite à assvoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les hâtiases et améliorati na qui s'y trouvent portant le No municipal 2411 rue Nord Peters eitné dans le T-oisième l'istrict de cette ville dars l'ilet borré par les rues Nord Peters (autrefois Peters), Espagne, Mandeville et Déoatur, désigné par la lettre D. sor un plan dressé par A. de Armas le 20 octobre 1887 et attaché à un acte passé pardevant John R. Legier, rotaire en cette ville la 18 janvier 1892 et aussi sur un devis dressé par le dit. A de Armas le 20 octobre 1887 et attaché à un acte passé pardevant John R. Legier, rotaire en cette ville la 18 janvier 1898, et mesurant dix-neuf pieds de face à la rue Nord Peters (autrefois Peters), soiante-dix neuf pieds onze pouces et apatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et acixante dix neuf pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot E avec l'ensage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds dix peuces et quatre lignes en largeur. rant trois pieds dix peuces et quatre igne

Saisi dans l'affaire oi-dessus. Canditions.—Comptant sur les lieux. FRANK MARQUEZ. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléane. J. Zach Spearing, avect pour le plaignam 1 avril 1 7 2 15 22 29—mai 5 ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur du Onatrième District. Joseph McCarron yerens John Joseph Wies: No 37,811.

The Southern Cotton Oil Co. versus Joseph J. Weise; No 40,460, Our Civile De District Pour La
Paroisse d'Orléanse—En vertu d'un alias
writ de fieri facias dans la première affaire cidessus, et d'un writ de fieri facias dans la se
conde affaire ci-dessus. tons deux à moi
adressés par l'Honorable Cour Civile de
Distriet pour la Paroisse d'Orléans, dans les
affaires ci dessus intitulées respectivement, je
procéderai ala vente à l'enchère publique, à
la Bourse des Encanterre, Nos 629 et 631
rue Commune, entre Camp et St-Charles dans
le Premier District de cette ville, le J&UD15
mai 1898 à midi, des propriétés ci-après déorites à savoir:

le Premier District de cette ville, le JEUDI 5
mai 1898 à midi, des propriétés ci-après déorites à asvoir:

I Trois certains lots on portions de terre
ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servi
tudes et avantages là-dessus y appartenant où
de quelque façon en dépendant situés dans le
Quatrième District de cette ville dans l'ilet
dés gné par le No municipal 379, borné par
les rues éremière. Deuxième Clara et Magno
lia, lesquels dits lots on portions de terre sout
dé-ignés par les lettres C D 1 sur un certificat
d'artentage fait par S G. De L'Isie, C. E.,
voyer, daté le 27 décembre 1897 et
annexé à un acte passè pardevant Emile Ja
mes Barnett, notaire en cette ville, le 2 fécriar
1898 dans l'affaire de la venue de pronriété de
John J Weis à Edouard Burke, ledit lot C
mesurant trevte pieds trois pouces et sept
lignes de face à la rne Magnolia sur quatre
vingt doure pieds onze pouces de profondeur
et façade sur la rue Première et une profondeur de quatre vingt sept pieds et neuf pouces
sur la ligne de côte vers la rue Denxième, de
là sur une ligne courant parallèlement à la rue
Magnolia et s'étendant vers la rue Deuxième, de
là sur une ligne courant parallèlement à la rue
première et s'étendant vers la rue Clara, cinquanto-sept pieds nn pouce et qu tre lignes, de là
sur la ligne du fond courant parallèlement à la
rue Clara et s'étendant vers la rue Magnolia
cinquante et un pieds onze pouces et quaire
lignes, de là sur une ligne courant parallèlement à ver la rue première et s'étendant vers la rue promière et s'étendant vers la rue Première et s'étendant vers la rue promière et s'étendant vers la rue première et s'étendan

135. II. Un certain of on portion de terre entions qui s'y trouvent, droits, voice, servitudes et avantages la dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant sitté dans le Quatrième District de cet e ville dans le même Quarième District de cet e ville dans le même désigné par le Numéro municipal 411, borné par les rues Première, Deuxième Willow et Claiborne, le dit lot est désigné par le No 8 sur un plan fait par W. de Lacey, encanteur, et annexé à un acte pardevant Wm J. Castell, ancien notaire en cette ville, les 13 et 21 jours de septembre 1871, le dit lot No 8 mesurant vingt-neuf pieds quatre-pouces de face à sa rue Première sur une profundeur de quatre-vingt-seize pieds six pouces entre lignes par alfèles
Lequel dittor No 8 a été acquis par John J. Weis ensemble avec les lots Nos 15 et 16 du dit flet par achat de C. Hasharer par acte pasaé pardevant A. J. Lewis notaire en cette ville le 2 lanvier 1882 «uregistré dans le bur-an des alfénations en cette ville dans le livre 116 folio 99.

Saisie dans les effaires ci-dessus.
Couditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orle H. G. Morgan svocat pour les plaignante. 1 avri:-12715 22 29-mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Cinanième District-

Connu comme No 801 avenue Opelousas, coin de la rue Belleville.

Agapito Crespo va Mme Mary A. Holton, veuve de John T. Tierney. COUR CIVILE DE DISTRICT POUE LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléana—No 56,275—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé pas l'Honorable Cour Civile de Distriot pour la paroisse d'Orléana, dans l'affaire et dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enobère publique, à la Bourse des Encanteurs, Noe 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y touvent, sir-é une Belleville dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet. No 127 compris entre les avennes Opelousse, (anciennement Market.) Sildell, (anciennement Jackson). Elmira et la rue Belleville (anciennement Chestnut) Le ils lot est déugné par le N° 1 conformément aun croquis annezé à un acte passé pardevant. Wm H. Seymour, notaire, le 30 juin 1891, ledit lot mesurant trente—deux piede de face à l'avenue Opelousse (anciennement Market), sur une profondeur de centrente piede de face à la rue B. lieville et formant l'emosignure dudit tiet.

Balei dans l'affaire ci-dessus Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Stiérif Civil de la paroisse d'étriéans.

Wm H. Seymour, avocat pour le plaignant.

22 avri'—22 23 29 —mai 6 13 20 26

ANNOHOR JUDICIAIRE Vente importante par le sherif civil de propriétés de valeur améliorées dans le Qua-

St Thomas. La rue à l'arrière 6tant Philip. Connue comme"Vienus Model Bakery" Emanuel Smith vs Vienna Model

trième District.

Sor la rue Sorapuru, entre Rousseau et

Bakery Limited. Bakery Limited.

COUR 'N'ILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéana—No 55,901.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District penr la paroisse d'Oriéana. dans l'affisire ci-desens inutulée, je procèdersi à la vente à l'enchère publique à la Boursé des Encanteurs, Nos 629 et 631 rus Commune, entre les rues Camp et St.Cherles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à saveir—

ville, JEUDI, is 12 mai 1898. a mini, de la propriété of après étorité, à savoir—

Trois lets de terre ensemble aveu les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent sinués dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné per les rues Phippe, Roussea, R. Thomas, anciennement Fulton, et Sorapuru, désigné comme lois Nos 116, 117 et 120 sur un plan fait par H. Grant, vaver, le 2 fevrier 1844, déposé rarri les archives de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville. Le dit lot 116 mesure vingt-peuf pieds quatre pouces et six lignes de face a r la rue Sorapuru par une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes paral·lèles. Lot 117 mesure trente-trois pieds et cinq pouces et une ligne de face sur la rue Soraparru, par cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes paral·lèles et le lot 120 mesure trente-trois pieds cinq pouces de face sur la rue Seraparu par cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes paral·lèles. Saisi dans l'affaire ci-desans.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

7 avril—7 8 14 81 28—mai 5 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LESHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième Dis-

trict. Connue comme Cottage Donbie, Nos 618 et 620 rue Robert.

Entre les rues Laurel et Jersey. Third District Building Association ve Charles A. Thompson.

Charles A. Thompson.

COUR CIVILE DE DISTAICT pour la parroisse d'Orléans—No 56,137 — En vertu dun writ de saisie et vente à moi adressé par l'Bonorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulés je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue. Commune, entre les rues Campet St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, de la pronriété ci-dessons décrite à savoir.

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et amé torations qui s'y trouvent, situés dans le bix ème l'istrict de cette ville dans l'il terrié par les rues Robert, Sonias. Laurel et Jerrey, désignes par les numéros neuf et dix. conformément à un plac fait nar H. W. W. Reprolds, voyer, le 25 invier 1830, annexé a un acte de vette à la "Union Homestead Association" passé pardevant C. T. Soniat, Lotsire, en date du 29 janvier 1850 et mesuranten mesure américaine, chacun vingüent par cent vingt de x pieds de profondeur entre lignes prarailèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Coudhions—Comptant sur les lieux, Frank Zergel, avocat pour les plaignants.

16 avril—16 22 29—mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Sixième District.

Connue comme le No 1012 rue Valence

entre les rues Camp et Chesinut Dr J. N. Roussel The Rising Sone of Liberty of Louisians

Louisiana

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Paroisse d'Orléans. No 56.053—En vertur
d'un writ de saiste et vente à moi afressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
paroisse d'Orléans dans i'sfaire ci-de-saus, je
procéderai à la vente à l'enchère publique à
la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue
Commune, entre Camp et St Charies, dans le
Premier District de cette ville le JEUDI, 5
mai 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Premer District de cette ville le JEUDI, 5 mai 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui sy trouvent, et tous les doits, voies, privilèges et dependances là-doceus v appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville isanciennement dans la ville et la paroisse de Jefferson, dans cet Etat) dans ce qui est communément appelé Faubourg West Bouligny désigné comme lot No 6 de l'ilet No 34, lequel est borné par les rues Valerce. Camp. Cadiz it Chestinut, ledit lot est contigu au lot No 5 et mesore trente pieds de face à la rue Valence sur cent vingt pieda de profordeur entre lignes paral·lèles. Et d'après un arpeniage et devis fait par Albert G. Rianchard, député voyer de vi.le, le 21 mai 1878, les vraies unensieus dudit lot No 6 et du lot contigu No 5, comme il est démontré par le livre de plans de la ville de Jefferson, est de trente-deux pieds de face, chacun sur la rue Valence, sur cent vingt pieds de profosdeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-de-sus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Conditions—Comptant our les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif C vii de la parciese d Orléans.
Frank McGloin, avecat pour le plaignant.
ler avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Propriétés de Valeur du Premier District,

Coin des rues Nord Poydras et Penn, et rue Penn, entre les rues Nord Poydras et Perdido (la rue à l'arrière étant la rue

W. G. Vincent vs Louis A. Fieckinger W. G. Vincent vs Louis A. Fieckinger

OUR CIVILE DE DISTR CF POUR LA

Paroisse d'Orléans. — No 56 CS3 — En

veitu d'un writ de sais se tvente à moi adressé par l'Honorable Ceur Civile de District
pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire cidesaus intitulée je procéderai à vendre à

l'actère publique, à la Bourse des Encasteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les
rues Camp et St bar'es, dans le 'remier District de cette ville, JEUD1, le 5 mai 1898, à

midi, la propriété ci-après décrite, à - avoir :

Propilatement. Un let de tarre simé dans

Premièrement—Un lot de terre situé dans le Première District de cette ville. dans l'îlet borné par rues Nord Poydras, Dryades. Penn et Perdido, désigné par le No Un sur un plan fait par J. A. l'Hémécourt, voyer anneté a un acte passé pardevant Selim Magner anciennement notaire, daté le 12 févre 1863, et mesurant d'après cela vingt et-un pieda huit nouce et aix lignes de face a la rue Nord oriennement notaire, daté le 12 fevr et 1863, et mesurant d'après cela vingt et-un pieds huit pouce et aix lignes de face s la rue Nord Poydras sur une profondeur et façade de soixante-quinze pieds à la rue Penn, eusembles avec l'usage d'une allée de dix pieds de la regeur ouvrant sur la rue Penn,

Deuxièmement- Une portion de terre située dans le même district et liet que le lot ci-dessus décrit désigné comme No Vingt sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant vingt et-un pieds huit ponces et six lignes de face à une allée de dix pieds de jargeur courânt de la rue Penn à la rue Dryades sur une prefondeur et façade à la rue Penn de vingt-trois pieds et une ligne et vingt et-un pieds huit pouces et six lignes dans le fond; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui e'y trouvent et tons les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages s'y rattachant, y appartenant on en quelque sorte en dépendant et

Troisièmement- Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et amé iorat ons qui s'y trouvent, aiuté dans le même district et iist que les propriées décrites ci-desans désigné par le No Vingt-deux sur le plan ci-desens mentionné et mesu ant vingt-neuf pieds una pouce et cinq lignes de face à la rue Penn, la même largeur dans le fond, sur soixante-douse pieds cinq peuces et cinq lignes de prefond-ur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions-Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Peroriose d'Orléans.

E. E Moise & G. F. Secola, avocate du plai-

gmant. 1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5 ANNONUS JUDICIAIRE Vente d'une grande portion de terre de valeur dans

Audubon Place-Dans le Sixième District-John M. Bonner vs Mme VictoriaB. Mo-Elroy et Hugh F. McElroy, son mari. COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 55 029

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisso d'Orléans, No 56,026.

En vertu d'un writ de anisie et vente a moi adresse par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-desaus initiulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Reurse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de ette ville le JEUDI, 5 mai 1898 à misi, la propriété ci-après décrite, à savoir : Te lot No 18 dans l'ilet No 1 de la Place Anre lot No 18 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon dans le Sixième District de la ville de la
Nouvelle Urléans, ayant une feçade de compiede sur la ligne quest de la Place quatre vingtaeize piede huit pouces et quatre lignes sur la
ligne sud, cent quatre-vingt quinze piede quatre pouces et trois lignes sur la ligne noud surcent viede et une ligne dans le foud. D'après le
plan annexé à un acte de vente et hypothèque
anarcitet dans la procas culquagns.

plan annexé à un acte de vente et hypothèque enrégistré dans le procès ci-dessus.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux, l'acquérent acceptant le sitre à la dite propriété. sujeite aux termes, stipulations, conditiens, règles et oblivations, etc... qui sont contenus dans l'acte de vente eriginal à Mme McElvey défenderes e, comme il est passé pardet ant W. Morgan Gurley, notaire, le 6 avril 1895, une copie duquel acte est enrecistré dans le procès et dessus.

FRANK MARQUEZ.

PRANK MARQUEZ.

Sherif civile de la Parcisse d'Orlèana.

1 avril — 1 7 15 22 29 — mai 5